N° 11-626-X au catalogue — N° 015
ISSN 1927-5048
ISBN 978-1-100-99758-2

Document analytique

Aperçus économiques

# Le revenu des ménages canadiens de 1981 à 2010

*par Sonya Coward, Guy Gellatly et Karim Moussaly*
Division de l'analyse économique et
Division des comptes des revenus et des dépenses

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

**Centre de contact national de Statistique Canada**

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

**Programme des services de dépôt**

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 11-626-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| 0[s] | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| [p] | provisoire |
| [r] | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* |
| [E] | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |
| * | valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05) |

# Le revenu des ménages canadiens de 1981 à 2010

*Par Sonya Coward, Guy Gellatly et Karim Moussaly*

Cet article de la série *Aperçus économiques* présente de nouvelles données sur les revenus des ménages canadiens tirées du Système canadien des comptes nationaux révisé (SCNC12). Il s'agit d'un article faisant partie d'une série d'articles des *Aperçus économiques*, qui seront destinés à mettre en lumière certains aspects essentiels des données des nouveaux comptes nationaux et leur utilité à des fins d'analyse de l'économie canadienne.

Le Système canadien des comptes nationaux a, pendant de nombreuses années, combiné les revenus et les dépenses des institutions sans but lucratif et de certaines autres institutions avec ceux des ménages. Au fil des années, cela a amené les utilisateurs à se demander si le portrait économique des ménages canadiens serait semblable si les données sur les institutions sans but lucratif n'étaient plus combinées à celles sur les ménages. Un des changements majeurs apportés par les révisions actuelles est que des données fondées sur une mesure « pure » du secteur des ménages sont désormais offertes.

Les nouvelles données, qui présentent davantage de détails sur les transactions des ménages avec les autres secteurs de l'économie, révèlent fondamentalement la même chose en ce qui a trait à l'évolution et à la composition des revenus et des dépenses des ménages.

Le Système de comptabilité nationale du Canada révisé (SCNC12) fournit des estimations améliorées du revenu des ménages canadiens au cours des trois dernières décennies. Plus détaillés, ces comptes permettent de distinguer plus facilement les ménages des autres unités institutionnelles[1], et offrent ainsi de nouveaux renseignements plus détaillés sur les revenus qui circulent entre les ménages et les autres secteurs institutionnels. L'élaboration d'estimations plus précises, ou plus « pures », sur les revenus des ménages est un grand pas en avant pour le SCNC12. Ces nouvelles données possèdent certains avantages distincts pour les utilisateurs. De manière importante, elles permettent d'établir une distinction plus claire entre le revenu des ménages découlant directement de la production économique et les transferts de revenu que les ménages payent à d'autres secteurs de l'économie ou les transferts qu'ils reçoivent de ceux-ci. Par conséquent, elles rendent plus facile une analyse immédiate des différentes mesures du revenu, comme le revenu primaire ou le revenu disponible, qui peuvent être utilisées pour évaluer les changements dans les sources et la composition des revenus des ménages au fil du temps. Enfin, ces données rendent également plus facile de voir la mesure dans laquelle elles peuvent être couplées aux données provenant des enquêtes sur les ménages afin d'être en mesure d'étudier des sujets de recherche plus vastes liés au secteur des ménages.

Fondé sur le SCNC12, cet article met en lumière l'analyse détaillée des principales sources de revenu des ménages canadiens depuis 1981 et explore leurs variations dans l'importance relative au cours de cette période.

## Revenus primaires des ménages

Les revenus primaires des ménages incluent « les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent des actifs nécessaires pour la production » (SCN 2008, par. 7.2). Entre 1981 et 2010, la plus importante composante des revenus primaires — la

1 Dans la version précédente du SCNC, les unités institutionnelles du secteur des particuliers et des entreprises individuelles englobaient les institutions sans but lucratif au service des ménages, les administrations publiques autochtones, les sociétés d'assurance-vie, les coopératives de crédit, les amicales, les régimes de retraite et les fonds communs de placement.

rémunération des employés — est demeurée relativement stable, à 76 % environ. La rémunération des employés est composée des salaires et des traitements de même que de la contribution des employeurs aux avantages sociaux, comme les régimes de soins de santé, les régimes d'assurance-vie et les régimes de retraite. L'importance relative des contributions des employeurs a varié au fil du temps. De 1981 à 2010, ces avantages ont augmenté à un taux annuel de 6,7 %, tandis que la croissance annuelle des salaires et des traitements nominaux a été de 4,9 %. En conséquence, la part de la rémunération des employés représentée par les contributions des employeurs a crû, étant passée de 8,7 % en 1981 à 13,3 % en 2010.

Les estimations du revenu primaire des ménages incluent également les estimations du revenu mixte, qui est associé à diverses formes de travail autonome ou d'activité autogérée. Pour ces estimations, il est difficile de séparer le rendement du travail du rendement du capital. Ces estimations du revenu mixte net englobent le revenu d'exploitation brut des entreprises non constituées en société, des fermes et des locations moins la consommation de capital fixe des entreprises non constituées en société[2]. De 1981 à 2010, cette composante a représenté environ 14 % du revenu primaire. La part du revenu primaire des entreprises non constituées en société s'est légèrement accrue, de 5,3 % au quatrième trimestre de 1982 à 5,7 % au deuxième trimestre de 2009, le travail autonome ayant connu une forte croissance entre 1987 et 1999[3,4].

Les autres composantes du revenu mixte ont connu davantage de variations au cours de la période. La part des revenus primaires des ménages attribuable aux fermes a diminué, passant de 1,4 % au quatrième trimestre de 1982 à 0,3 % au deuxième trimestre de 2009. Cela reflétait la baisse du pourcentage du nombre de fermes exploitées par un propriétaire unique pendant cette période; 55 % des fermes étaient exploitées par un propriétaire unique en 2011 contre 87 % des fermes en 1981[5].

Le revenu de location en pourcentage du revenu primaire des ménages est passé de 6,2 % au quatrième trimestre de 1982 à 7,3 % au deuxième trimestre de 2009. Ces dernières années, le revenu de location a représenté presque la moitié du revenu mixte net. Le revenu de location englobe le revenu tiré des logements occupés par les propriétaires et le revenu tiré des logements loués. La première catégorie fait état du revenu implicite que les propriétaires touchent du fait qu'ils se fournissent à eux-mêmes un logement.

Une nouvelle variable du revenu qui est mise en évidence d'importante façon dans les comptes nationaux révisés est celle du revenu de la propriété. Les ménages touchent un revenu de la propriété lorsqu'ils mettent des actifs financiers ou des ressources naturelles (comme les terrains) à la disposition d'autrui. Les estimations du revenu de la propriété englobent les paiements des utilisateurs de ces actifs faits aux propriétaires de ces actifs. Le revenu net de la propriété, c'est-à-dire les recettes des ménages tirées du revenu de la propriété moins les paiements des ménages du revenu de la propriété, représente près de 10 % du revenu primaire. Cette part est demeurée relativement constante au cours des trois dernières décennies. Les recettes des ménages tirées du revenu de la propriété regroupent le revenu de placements et le revenu de location tiré des ressources naturelles, a représenté près de 15 % du revenu primaire des ménages dans les dernières années. La croissance des dividendes reçus par les ménages a été particulièrement forte durant les années 2000. La part du revenu de la propriété reçue issue des dividendes a atteint près de 36 % à la fin de 2010, alors qu'elle était demeurée inférieure à 20 % de 1981 jusqu'à la fin des années 1990. Les variations de l'importance relative des hypothèques et de la dette de consommation ont également été notables. Le montant des intérêts versés sur les prêts hypothécaires a marqué un recul entre 1990 et 2005, ce qui correspond au repli important des taux d'intérêt entre 1999 et 2005, tandis que les intérêts payés sur la dette de consommation ont grimpé. Les intérêts versés sur les hypothèques et sur les prêts non hypothécaires ont augmenté fortement entre 2005 et le début de la dernière récession en 2008.

La somme des revenus primaires de tous les secteurs des résidents donne le revenu national net. La part du revenu national net attribuable aux ménages, qui se chiffrait à 89 % en 1991, a diminué pour se situer à 76 % en 2005. Elle a ensuite regagné du terrain vers la fin des années 2000 pour s'établir à 80 % en 2010.

## Transferts reçus et payés

Les ménages reçoivent un revenu sous forme de transferts provenant d'autres secteurs de l'économie, mais ils versent également une partie de leur revenu sous forme de transferts à d'autres secteurs. Globalement, les transferts nets des ménages aux autres secteurs de l'économie, principalement les administrations publiques, sont positifs.

Les lois adoptées depuis 1981 ont modifié l'importance relative de divers transferts reçus des administrations publiques. Les réformes de l'assurance-emploi mises en œuvre au début des années 1990 ont touché l'admissibilité au programme, et le taux de remplacement du salaire a été réduit de 60 % à 55 %. Les prestations d'assurance-emploi, en termes absolus et en proportion des transferts reçus par les ménages, ont diminué au cours de la décennie : en 2000, elles représentaient 10 % des transferts reçus par les ménages, comparativement à 20 % en 1990. En revanche, l'importance relative des transferts au titre des régimes de sécurité sociale, y compris les régimes de retraite généraux (RPC/RRQ), s'est accentuée au fil du temps. Parmi les autres transferts des administrations publiques, notons la

2 Les ménages qui possèdent une entreprises non constituée en société ne peuvent généralement pas fournir des renseignements financiers complets distincts pour le ménage et l'entreprise et, ainsi, ils sont regroupés avec les autres ménages dans les comptes nationaux.
3 Les trimestres spécifiques mentionnés dans cette étude marquent des creux dans les cycles économiques. L'objectif est de mettre en lumière les tendances à long terme.
4 Rispoli (2009)
5 Statistique Canada (2012a)

**Tableau 1**
**Répartition (en pourcentage) des sources de revenu des ménages canadiens, années et trimestres choisis, de 1982 à 2009**

| | 1982 | 1991 | 2001 | 2009 |
|---|---|---|---|---|
| | Quatrième trimestre | Premier trimestre | Troisième trimestre | Deuxième trimestre |
| | pourcentage | | | |
| **Revenus primaires** | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Rémunération des employés | 76,6 | 74,9 | 76,5 | 77,6 |
| Revenu mixte net | 12,9 | 13,3 | 13,9 | 13,4 |
| Revenu non agricole | 5,3 | 5,3 | 5,9 | 5,7 |
| Revenu agricole | 1,4 | 0,7 | 0,5 | 0,3 |
| Revenu de location | 6,2 | 7,3 | 7,6 | 7,3 |
| Revenu net de la propriété | 10,5 | 11,8 | 9,6 | 9,0 |
| Revenu de la propriété reçu | 18,8 | 20,8 | 15,2 | 14,5 |
| Dividendes | 1,9 | 1,9 | 3,2 | 5,3 |
| Intérêt | 16,4 | 18,7 | 11,8 | 9,0 |
| Autres | 0,4 | 0,2 | 0,2 | 0,1 |
| Revenu de la propriété payé | 8,3 | 9,1 | 5,6 | 5,5 |
| Intérêts – entreprises non constituées en société | 1,3 | 0,7 | 0,4 | 0,2 |
| Intérêt sur les hypothèques | 4,8 | 5,8 | 3,4 | 3,2 |
| Intérêts sur les prêts non hypothécaires | 2,2 | 2,6 | 1,8 | 2,0 |
| **Transferts reçus** | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Des institutions sans but lucratif au service des ménages | 2,5 | 3,1 | 2,5 | 2,3 |
| Des sociétés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Des administrations publiques | 96,1 | 95,2 | 95,7 | 96,4 |
| Prestations d'assurance-emploi | 28,1 | 22,1 | 11,1 | 12,3 |
| Prestations de sécurité sociale | 15,9 | 24,4 | 29,8 | 29,2 |
| Des non-résidents | 1,4 | 1,7 | 1,8 | 1,3 |
| **Transferts payés** | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Aux institutions sans but lucratif au service des ménages | 5,7 | 4,9 | 4,4 | 4,8 |
| Aux sociétés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Aux administrations publiques | 93,8 | 94,6 | 94,7 | 93,9 |
| Impôt sur le revenu personnel | 68,4 | 68,4 | 66,2 | 62,5 |
| Cotisations aux régimes d'assurance sociale | 19,9 | 22,6 | 24,3 | 26,4 |
| Aux non-résidents | 0,5 | 0,5 | 0,9 | 1,2 |

**Note**: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
**Source**: Les totalisations sont effectuées à partir du tableau CANSIM 380-0072, Statistique Canada.

Sécurité de la vieillesse, les prestations fiscales pour enfants, l'assistance sociale offerte à l'échelle provinciale et locale et les transferts spéciaux. Ensemble, ces sources constituent entre 50 % et 60 % des transferts reçus chaque année par les ménages depuis 1981.

Durant la période allant de 1981 à 2010, la composition des transferts payés aux gouvernements a également changé : la part de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué, tandis que la part des cotisations aux régimes d'assurance sociale s'est accrue. Depuis 1995, le taux de croissance annuel des cotisations aux régimes d'assurance sociale s'est généralement maintenu près ou en deçà de 5 %. Il y a eu une exception entre 2000 et 2003, période au cours de laquelle les taux de croissance annuels ont été plus élevés, ce qui coïncidait avec la réforme du Régime de pensions du Canada qui a fait s'élever le taux de cotisation combiné (employeur et employé), celui-ci étant passé de 5,85 % en 1997 à 9,9 % en 2003.

Les ménages reçoivent près de 3 % de leurs transferts des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Pour ce qui a trait aux transferts payés par les ménages, près de 5 % des transferts que les ménages payent vont à ces institutions bénévoles. Depuis la fin des années 1990, les transferts que les ISBLSM reçoivent des ménages ont augmenté plus lentement que les transferts que les ISBLSM reçoivent des administrations publiques. Il est important de noter que les transferts payés aux ISBLSM ou reçus des ISBLSM peuvent englober des transferts non monétaires qui ne sont pas directement mesurés par ces données.

## Impact des nouvelles données sur le revenu des ménages

Le SCNC12 offre de l'information exhaustive sur les sources de revenu des ménages canadiens au cours des trois dernières décennies. Il regroupe des données de diverses sources dans un cadre cohérent et détaillé, de sorte que l'importance relative de ces sources peut être évaluée facilement.

Les données sur le revenu rapportées ci-haut révèlent que les principales sources du revenu primaire des ménages, soit la rémunération des employés, le revenu mixte net et le revenu de la propriété, ont chacune représenté des parts relativement stables

du revenu primaire des ménages au cours des trois dernières décennies. Une certaine variation de l'importance relative des différentes sources est davantage évidente lorsque l'on examine des sources de revenu plus détaillées, en particulier l'importance croissante des dividendes en tant que source de revenu net de la propriété et la part décroissante du revenu agricole attribuable aux fermes exploitées par un propriétaire unique.

On peut noter certains changements survenus dans la composition sous-jacente du revenu de transferts au cours des dernières décennies, les avantages de l'assurance sociale ont crû par rapport aux avantages de l'assurance-emploi, et les cotisations à l'assurance sociale ont augmenté par rapport aux impôts sur le revenu personnel payés.

Les estimations publiées dans le SCNC12 reflètent une série d'améliorations ayant trait à la manière dont les données sur le revenu des ménages sont compilées et présentées. Statistique Canada utilise maintenant une source plus détaillée de données pour estimer le revenu des entreprises non constituées en société, ce qui a eu pour résultat une révision à la hausse de leur revenu net. Les améliorations méthodologiques, de même que l'utilisation de nouvelles données administratives, ont accru la qualité des données sur les dividendes reçus par les ménages. La récente conversion de plusieurs fiducies de revenu en sociétés, en plus de la création d'instruments de placement à l'abri de l'impôt dans lesquels les Canadiens accumulent des revenus de placement, sont des exemples de développement qui sont susceptible d'être pertinents pour l'analyse de ces données sur les revenus de placement.

Les nouvelles données sur les revenus des ménages préparent également la voie à des évaluations statistiques de l'épargne et de la richesse des ménages. Le taux d'épargne net du secteur des ménages qui est publié dans le SCNC représente la part du revenu disponible des ménages qui n'est pas utilisée pour la consommation courante des ménages. Au Canada comme dans plusieurs autres pays développés, les variations de l'intensité de l'épargne des ménages a reçu une attention considérable dans les évaluations de la sécurité financière et de la préparation à la retraite. Des données publiées précédemment dans SCNC sur les particuliers et les entreprises non constituées en société combinaient l'épargne des ménages avec l'épargne du secteur bénévole (ISBLSM). En 2010, le taux d'épargne des particuliers et des entreprises non constituées en société était de 4,8 %. Puisque le SCNC12 publie maintenant des comptes économiques distincts pour les ménages et les organismes bénévoles, des estimations distinctes des taux d'épargne sont disponibles. En 2010, les ménages ont épargné 4,5 % de leur revenu disponible.

# Bibliographie

Cet article de la série *Aperçus économiques* se fonde sur les résultats de travaux de recherche effectués par la Division de l'analyse économique. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le document suivant :

Rispoli, L. 2009. *Tendances du produit intérieur brut et du travail autonome dans les entreprises non constituées en société de l'économie canadienne, 1987 à 2005*. Numéro 11-624-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Aperçus sur l'économie canadienne. N° 24. http://www.statcan.gc.ca/pub/11-624-m/11-624-m2009024-fra.pdf (site consulté le 8 août 2012).

Statistique Canada. 2012. *Nouvelle présentation pour les comptes nationaux trimestriels*. Numéro 13-065-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. http://www.statcan.gc.ca/pub/13-605-x/chrono-fra.htm (site consulté le 19 juillet 2012).

Statistique Canada. 2012a. *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles*. Numéro 95-640-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. http://www.statcan.gc.ca/pub/95-640-x/2012002/01-fra.htm (site consulté le 1er août 2012).

Statistique Canada. 2011. *Un aperçu préliminaire de la révision historique du Système canadien des comptes nationaux*. Numéro 13-065-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. http://www.statcan.gc.ca/pub/13-605-x/2011003/article/11491-fra.htm (site consulté le 19 juillet 2012).